



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

Appui du PAM pour créer un environnement favorable à la Protection Sociale en Haïti

Exemples de contribution du Programme Alimentaire
Mondial en protection sociale dans une nouvelle normalité

Mars 2021

Une nouvelle politique de protection et de promotion sociales pour guider les programmes d'assistance en Haïti

En juin 2020, la Politique Nationale de Protection Sociales et de Promotion (PNPPS) a été officiellement adoptée par le Gouvernement haïtien après trois ans de soutien technique du PAM.

Débutée en 2013, l'assistance technique du PAM menant à la PNPPS est née d'un soutien technique initial au gouvernement pour l'amélioration de sa base de données sur la vulnérabilité et de la mise en œuvre d'initiatives de protection sociale. Le système d'information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) a donc évolué, à partir de ces premiers travaux, vers un registre social couvrant plus de 20 pour cent de la population haïtienne (430 000 ménages).

En 2017, le ministère haïtien des Affaires Sociales et du Travail (MAST) a convoqué une sous-commission de rédaction dont l'objectif principal était d'élaborer la PNPPS. Le PAM, avec ses activités préliminaires de support au gouvernement en matière de filets sociaux, a accepté d'accompagner cette sous-commission de rédaction. Dans le cadre de cette entité, le PAM a joué un rôle de conseiller technique pour la rédaction de la PNPPS et a ainsi contribué à la mise en place de la structure nationale de gouvernance de la protection sociale dans le pays. Le PAM a également joué un rôle clé au

sein du comité sur les questions de ciblage des bénéficiaires ainsi qu'auprès des groupes de travail sur les transferts monétaires, contribuant subséquemment à soutenir la transition de la base de données des bénéficiaires vers un registre social national.

En plus de faciliter le processus d'élaboration de la politique, le PAM a participé activement à la création d'une coalition d'acteurs pour participer au renforcement des capacités et au plaidoyer pour le développement et le financement de la PNPPS, soutenu par l'expertise du FMI, de l'UE, de l'USAID, de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), de l'OMS/OPS, de l'OIT, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et d'ONU Femmes. Lors de la pandémie de la COVID-19, ces efforts de plaidoyer ont donné lieu à plusieurs initiatives de financement (notamment de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque Mondiale) pour des transferts monétaires d'urgence et pour le renforcement du SIMAST, à travers l'extension de sa couverture (de 20 à 25 pour cent de la population haïtienne). Le PAM a été identifié comme le principal partenaire pour cette mise en œuvre.



CONSTRUCTION DE SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE DANS DES CONTEXTES FRAGILES



La Protection Sociale Adaptative pour une Résilience Accrue (ASPIRE) ; un programme national d'aide sociale qui recevra un financement de 75 millions de dollars de la Banque Mondiale, a été rendu possible par le développement de la PNPPS et sera mis en œuvre de 2021 à 2027. Aujourd'hui, le PAM est en mesure de soutenir le MAST pour concevoir et opérationnaliser le filet social ASPIRE tout en renforçant leur capacité à mettre progressivement en œuvre le programme de manière autonome.

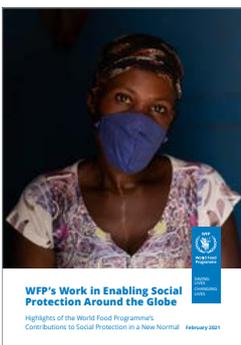


Crédits photo : WFP/Antoine Vallas, WFP/Reginald Luissaint Jr.

Le succès de l'intervention du PAM en Haïti s'est construit sur quelques facteurs clés de succès :

1. Par sa présence et son engagement continu, le PAM a inlassablement soutenu Haïti alors que d'autres acteurs traditionnels de la protection sociale étaient généralement absents. Plus précisément, « Kore Lavi », un programme de l'USAID pour combattre l'insécurité alimentaire (2013-2019) fut mis en œuvre par un consortium de trois organisations (PAM, CARE, Action contre la faim), ce qui a permis au PAM d'investir dans le développement et la mise en œuvre de filets sociaux tout en renforçant et en développant constamment les capacités techniques et analytiques au niveau national.
2. Le bureau de pays du PAM a mis en place une équipe conjointe d'experts, tant au niveau national qu'international, avec une grande expérience dans les domaines de la protection sociale, du renforcement des capacités, de l'économie et de l'élaboration des politiques publiques, positionnant cette équipe comme une ressource clé pour le gouvernement.
3. A travers la mise en place d'un groupe de coordination des parties prenantes en matière de protection sociale, une solide collaboration a été établie avec les bailleurs de fonds et les partenaires gouvernementaux dès le début du processus d'élaboration de la politique.

Dans le cadre de sa stratégie pays, le PAM continuera à mettre l'accent sur le support à la PNPPS ainsi qu'au renforcement des capacités gouvernementales aux niveaux opérationnels et des systèmes. Au cours des prochaines années, le bureau pays continuera à appuyer l'expansion du registre social et améliorer sa capacité fonctionnelle, renforçant parallèlement la capacité des gouvernements locaux à institutionnaliser la protection sociale comme un tremplin vers le déploiement de la PNPPS à l'échelle nationale.



Pour en savoir plus sur le travail de facilitation en protection sociale du PAM à travers le monde, consultez la publication complète et l'infographie :

[Cliquez ou scannez](#)

World Food Programme

Via Cesare Giulio Viola 68/70,
00148 Rome, Italy | T +39 06 65131

[**socialprotection@wfp.org**](mailto:socialprotection@wfp.org)

[Cliquez ou scannez](#)